

franc jeu

UNE PUBLICATION OFFICIELLE DE L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

NUMÉRO 2 - 2014

LE CODE

Entrée en vigueur : Janvier 2015

RÉVISÉ



La communauté antidopage poursuit son processus collaboratif en vue de 2015



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

info@wada-ama.org
wada-ama.org
facebook.com/wada.ama
twitter.com/wada_ama

BUREAU PRINCIPAL

800 PLACE VICTORIA - SUITE 1700
CASE POSTALE 120
MONTRÉAL, QC
CANADA H4Z 1B7
TÉL: +1 514 904 9232
FAX: +1 514 904 8650

BUREAU RÉGIONAL AFRICAINE

PROTEA ASSURANCE BUILDING
8E ÉTAGE
GREENMARKET SQUARE
LE CAP
8001 AFRIQUE DU SUD
TÉL: +27 21 483 9790
FAX: +27 21 483 9791

BUREAU RÉGIONAL ASIE/OCÉANIE

C/O JAPAN INSTITUTE OF SPORTS SCIENCES
3-15-1 NISHIGAOKA, KITA-KU, TOKYO
115-0056 JAPON
TÉL: +81 3 5963 4321
FAX: +81 3 5963 4320

BUREAU RÉGIONAL EUROPÉEN

MAISON DU SPORT INTERNATIONAL
AV. DE RHODANIE 54
1007 LAUSANNE, SUISSE
TÉL: +41 21 343 43 40
FAX: +41 21 343 43 41

BUREAU RÉGIONAL D'AMÉRIQUE LATINE

CENTRE MONDIAL DU COMMERCE
DE MONTEVIDEO
TOUR II, UNITÉ 712 - 7E ÉTAGE
CALLE LUIS A DE HERRERA 1248
MONTEVIDEO, URUGUAY
TÉL: + 598 2 623 5206
FAX: + 598 2 623 5207

ÉDITEUR

BEN NICHOLS

CONTRIBUTEURS

ANTIDOPING SUISSE
LÉA CLERET
CATHERINE COLEY
ALISON CUMMINGS
FRÉDÉRIC DONZÉ
MATTHEW DUNN
CHLOÉ GAUTHIER
NATHALIE LESSARD
JULIE MASSE
EDWIN MOSES
AURÉLIE PETIBON
STACY SPLETZER-JEGEN
DR ALAN VERNEC
VIVA VOCE

DESIGN

DESIGN JULIA GARCIA, MONTRÉAL

PHOTOS

AMA
ANTIDOPING SUISSE
WILL BURGESS
GETTY IMAGES
REUTERS

Toutes les informations publiées dans ce numéro étaient exactes au moment de l'impression. Les articles publiés dans ce numéro, et les opinions exprimées par les auteurs, sportifs et experts, ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Agence mondiale antidopage.

La reproduction des articles de *Franc Jeu* est encouragée. Pour toute autorisation, veuillez envoyer une demande écrite au Département de la communication de l'AMA (media@wada-ama.org). Le magazine *Franc Jeu* doit être crédité dans toute reproduction.



Photo : Reuters



// Message du président

02 Un engagement soutenu

Sir Craig Reedie fait un retour sur ses six premiers mois à la présidence de l'AMA et souligne certaines activités prioritaires de la communauté antidopage.



// Message du directeur général

04 Cap sur un Code plus ferme et plus équitable

Le directeur général de l'AMA, David Howman, fait le point sur la mise en œuvre du Code, dont les premières étapes fructueuses ont été amorcées en mi-année 2014.



21

Photo : AMA

Visitez **Franc Jeu** en ligne pour en savoir plus

La version en ligne de *Franc Jeu* comprend les nouvelles les plus récentes au sujet de l'AMA.

Rendez-vous à playtrue.wada-ama.org/fr

// Code et Standards internationaux 2015

06 Mise en œuvre de règles plus rigoureuses

Retour sur le vaste processus de révision du Code et rappel des étapes importantes de 2014 avant l'entrée en vigueur du nouveau Code mondial antidopage.

12 Un ensemble de règles robustes et équitables

Aperçu des principaux changements qui feront office dans le Code mondial antidopage révisé.

14 Déclaration de Johannesburg

À compter du 1^{er} janvier 2015, plus de 660 signataires du Code du monde entier s'engageront à respecter les principes de la Déclaration de Johannesburg. Lisez la version intégrale de cette Déclaration.

// Éducation

18 ALPHA : Une approche novatrice de l'apprentissage antidopage électronique

// Symposium de l'AMA pour les OAD

21 Un nombre record de participants abordent une nouvelle ère pour la lutte contre le dopage

// PBA

23 Le module stéroïdien : Pour un Passeport biologique de l'Athlète plus robuste

// Profil de sportif

25 Matthew Dunn : Objectif Réussite

// Profil de partenaire

28 Antidoping Suisse : Motivée par l'indépendance et l'excellence

// Entretien

31 Edwin Moses : Priorité à l'éducation

// Revue de presse

34 À la une!

// Activités de l'AMA

36 Calendrier des événements

// Message du président

Un engagement soutenu

Sir Craig Reedie, président de l'AMA



Les six premiers mois de mon mandat ont été aussi intéressants que fructueux. Le processus de révision du Code mondial antidopage et les mesures nécessaires à son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015 sous-tendent toutes nos activités courantes.

Le programme antidopage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, qui relevait du CIO et du CIP, a été mis en œuvre avec succès, seuls quelques cas ayant détourné l'attention de l'extraordinaire spectacle offert par les sportifs. Pour l'occasion, l'AMA avait déployé son équipe d'Observateurs indépendants, dont les efforts ont été bien reçus par le CIO. Le Programme de sensibilisation présenté aux différents villages des athlètes a connu un franc succès; bon nombre de sportifs ont su tirer parti de ce programme pour approfondir leurs connaissances sur les mesures à prendre pour lutter contre le dopage.

La troisième Conférence des organisations régionales antidopage (ORAD), organisée avec le soutien du Conseil olympique d'Asie (COA), a eu lieu au Koweït en janvier. Toutes fidèlement représentées, les ORAD ont eu droit à une conférence utile, mais exigeante. Le programme des ORAD, qui couvre pas moins de 123 pays, est essentiel au mouvement antidopage mondial. Le développement de ce programme a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion approfondie lors de la Conférence.

Le Symposium annuel pour les organisations antidopage (OAD), tenu à Lausanne à la fin du mois de mars, a attiré quelque 340 représentants de toutes les organisations. Ces représentants ont partagé leurs expériences et opinions sur un éventail complet de sujets en développement. Le Symposium pour les

OAD a par ailleurs accueilli la réunion du Comité des sportifs de l'AMA, et la présence des sportifs a beaucoup contribué à sa qualité. Beckie Scott, nouvelle présidente du Comité, a donné une présentation importante et a rappelé à tous leur devoir de protéger les droits des sportifs propres.

L'AMA était également représentée à la Convention annuelle de SportAccord, tenue à Belek, en Turquie. Avant la réunion de la Commission exécutive du CIO, je me suis adressé tour à tour à l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF), à l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF), à l'Association des fédérations sportives internationales (ARISF) reconnues par le CIO et à l'Association internationale des Jeux mondiaux (IWGA). Toutes les interventions ont reçu un accueil favorable, mais les fédérations internationales ont particulièrement apprécié la présentation sur les mesures à prendre pour intégrer les dispositions du nouveau Code à leurs propres règles. Une discussion très intéressante a eu lieu sur le processus complexe de l'évaluation du risque pour que chaque sport puisse élaborer ses propres plans de répartition des contrôles. Un groupe de travail formé d'experts chevronnés rédige déjà le document technique qui s'impose et affirme que la coopération avec chacune des fédérations va bon train.

J'ai demandé aux gouvernements du monde entier de déployer tous les efforts possibles pour rivaliser avec le CIO, qui a annoncé la création d'un fonds de 10 millions pour le financement de nouvelles recherches novatrices. Il serait dommage que les gouvernements ne contribuent pas à la hauteur du CIO, car il s'agit d'une occasion unique de créer

un fonds substantiel susceptible de donner une tout autre envergure aux efforts de l'AMA en matière d'appui aux projets de recherche novateurs.

L'existence de ce fonds a également été abordée lors de la réunion annuelle des directeurs des laboratoires accrédités par l'AMA, à laquelle j'ai participé immédiatement après le Symposium pour les OAD, à Lausanne. Comme vous pouvez l'imaginer, les directeurs étaient très enthousiastes à propos des propositions soumises et des recherches qui pourraient en découler.

Il est également évident que l'AMA doit établir des liens plus étroits avec les gouvernements. Les pays qui ont ratifié la Convention de l'UNESCO doivent maintenant se consacrer à sa mise en œuvre. La lutte contre le dopage tirera énormément parti de la création par les gouvernements de lois, de règlements et même de mesures administratives qui permettront la diffusion d'information aux autorités compétentes et favoriseront la création d'une meilleure base législative pour leurs propres organisations nationales antidopage (ONAD). L'AMA doit aussi être en bonne posture pour aider chacune des ONAD à se conformer au nouveau Code après son adoption.

Pendant les présentations à la Convention SportAccord, j'ai déclaré que je souhaitais voir l'AMA collaborer et poser des actions efficaces. Si nous joignons nos efforts, nous pourrions travailler de près avec toutes les OAD pour relever les défis qui nous attendent, dans un esprit d'ouverture et de transparence. Nous devrions toujours faire des interventions percutantes et demeurer un chef de file en sensibilisant la communauté aux enjeux importants et en diffusant de l'information.

« Si nous joignons nos efforts, nous pourrions travailler de près avec toutes les OAD pour relever les défis qui nous attendent, dans un esprit d'ouverture et de transparence. Nous devrions toujours faire des interventions percutantes et demeurer un chef de file en sensibilisant la communauté aux enjeux importants et en diffusant de l'information. »

Notre Comité des sportifs peut jouer un rôle essentiel en informant tous les sportifs des enjeux et en agissant au premier plan dans l'éducation des sportifs. L'AMA doit également rationaliser son offre de programmes d'éducation et les rendre accessibles à un plus vaste nombre. Axer ces programmes sur les jeunes sportifs, en les intégrant éventuellement aux programmes scolaires, pourrait faire en sorte que les athlètes de demain ne commettent pas les mêmes erreurs que certains de leurs aînés aujourd'hui.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche avant l'entrée en vigueur du nouveau Code, mais grâce à l'engagement soutenu et à la collaboration des gouvernements et du Mouvement sportif, nous réussirons à répondre au souhait d'offrir des programmes antidopage rigoureux et de qualité supérieure. //

// Message du directeur général

Cap sur un Code plus ferme et plus équitable

David Howman, directeur général de l'AMA



Il y a cinq mois, dans le dernier numéro du magazine *Franc Jeu*, je me suis exprimé sur la rigueur, la coordination, l'inclusion et la transparence qui avaient marqué le processus de révision du Code depuis deux ans. Je soulignais que la prochaine étape, c'est-à-dire celle de la mise en œuvre du nouveau Code mondial antidopage, exigerait une mobilisation comparable du Mouvement sportif et des gouvernements tout au long de l'année 2014.

Aujourd'hui, dans ce numéro de mi-année, je suis ravi d'affirmer que l'énergie déployée par les deux principaux acteurs de la communauté antidopage — le Mouvement sportif et les gouvernements — pour mettre en place les mesures nécessaires à l'introduction du nouveau Code le 1^{er} janvier 2015 est extrêmement encourageante.

L'engagement de tous les partenaires a été phénoménal au cours de la première moitié de l'année 2014. En janvier, les Pays-Bas ont organisé leur propre séminaire sur la mise en œuvre du Code dans le but d'éclaircir certaines des mesures cruciales qui doivent être prises avant l'entrée en vigueur du nouveau Code. En février, c'était au tour du Japon d'organiser son séminaire, événement qui a été suivi d'une réunion de l'organisation régionale antidopage d'Asie du Sud-Est (SEARADO), puis de la conférence pour contrer le dopage (*Tackling Doping*) en Grande-Bretagne et du Symposium pour les OAD en mars. Tous ces événements ont montré que les différents partenaires ont l'intention d'accorder une importance prépondérante aux divers changements apportés au Code. Nul doute, une telle ferveur est bon signe et de bon augure pour une coopération continue dans l'avenir.

L'appui manifesté au Symposium pour les OAD de Lausanne m'a particulièrement impressionné. Cet événement a attiré un nombre record de participants, ce qui montre sa popularité croissante d'année en année. Le Symposium a accueilli des représentants très dynamiques et engagés des fédérations internationales (FI), des organisations nationales antidopage (ONAD), des organisations régionales antidopage (ORAD) et des organisations responsables de grandes manifestations sportives. Tous étaient réunis pour discuter de stratégies antidopage et de la mise en œuvre et en pratique de certaines des dispositions les plus sensibles du Code et des Standards internationaux 2015. Par ailleurs, les athlètes étaient bien représentés par le Comité des sportifs de l'AMA, dont plusieurs membres n'ont pas hésité à exprimer leur opinion sur la version révisée du Code, ce qui faisait vraiment plaisir à voir.

Sur une note extrêmement positive, ces événements ont permis à l'AMA de prendre connaissance des préoccupations et des défis des partenaires. L'AMA a écouté et a réagi. Par exemple, pendant le Symposium pour les OAD, lorsque des questions ont été posées sur les aspects pratiques des analyses spécifiques par sport, l'AMA a pris le temps d'expliquer le processus à tous les participants et d'apaiser leurs inquiétudes. Le fait de discuter de tous les aspects du nouveau Code dans le cadre d'un forum d'une telle envergure est un processus sain que la communauté antidopage maîtrise bien. Longue vie à cette façon de procéder!

L'AMA prend effectivement son rôle de guide très au sérieux lorsqu'il s'agit d'accompagner les signataires dans ce processus. Nous avons créé un ensemble

de règles modèles et de lignes directrices pour aider les partenaires à modifier leurs règles et à intégrer les nouvelles dispositions à leur propre cadre. Les protocoles encadrant les enquêtes et la collecte de renseignements, publiés initialement en 2011, seront bientôt mis à jour. En outre, un document technique pour les analyses spécifiques par sport ainsi que de nouvelles lignes directrices appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de plans de répartition des contrôles plus efficaces seront bientôt publiés. L'objectif? Promouvoir l'adoption d'une approche plus efficace en matière de contrôles antidopage.

Inutile de le répéter : les intérêts du sportif propre demeurent au cœur de toutes nos activités. Cela étant, l'AMA a rédigé le Guide du Code pour les sportifs et organisé des webinaires pour ceux qui cherchent à comprendre ce document révisé. L'AMA continuera de diffuser de l'information et de créer des outils qui aideront les partenaires à offrir un terrain de jeu équitable, notamment des programmes d'éducation et des projets fondés sur des valeurs qui s'adressent aux sportifs d'aujourd'hui et de demain.

Le principe de la responsabilité objective est toujours une des pierres angulaires du Code mondial antidopage. L'AMA continuera de mettre la main à la pâte pour honorer la confiance que les sportifs accordent au système, d'une part en garantissant la qualité des programmes antidopage et d'autre part en s'assurant que l'information nécessaire à la prise de décisions éclairées est offerte aux sportifs.

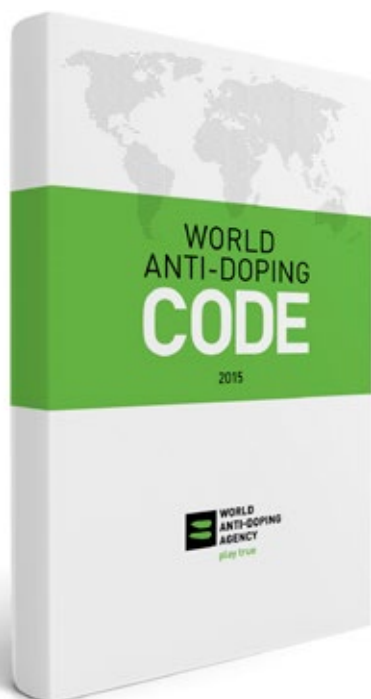
« Le principe de la responsabilité objective est toujours une des pierres angulaires du Code mondial antidopage. L'AMA continuera de mettre la main à la pâte pour honorer la confiance que les sportifs accordent au système, d'une part en garantissant la qualité des programmes antidopage et d'autre part en s'assurant que l'information nécessaire à la prise de décisions éclairées est offerte aux sportifs. »

D'ici la parution du prochain numéro de *Franc Jeu*, de nouvelles règles régiront nos activités : les sanctions de quatre ans, l'importance accrue accordée à la collecte de renseignements et aux enquêtes, des règles antidopage qui visent autant les sportifs que leur personnel d'encadrement et des contrôles plus « intelligents » axés sur une approche plus personnalisée en fonction des sports.

L'année 2014 sera marquée par les efforts que nous ferons pour mettre ces règles en œuvre. Je vous encourage tous à poursuivre sur cette lancée diligente et professionnelle qui caractérise tant de vos interventions multiples depuis le début de l'année. Cette ferveur nous permettra de mettre en œuvre un nouveau Code qui améliorera de façon considérable les mesures de lutte contre le dopage. //

// Code et Standards internationaux 2015

Mise en œuvre de règles plus rigoureuses



**Dans la vie de toute organisation,
il existe des événements qui
fixent le cap pour l'avenir.**

Pour l'AMA et ses partenaires, la Conférence mondiale de 2013 sur le dopage dans le sport constitue l'un de ces moments forts.

Du 12 au 15 novembre, plus de 1 000 délégués venant des milieux sportifs, des gouvernements et de la communauté antidopage se sont réunis à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour parvenir à un consensus sur un ensemble de règles visant à fournir aux organisations sportives, aux pouvoirs publics, aux athlètes et à leur entourage un point de référence commun pour les programmes antidopage.



Cette Conférence a été le point d'orgue de la troisième révision du Code mondial antidopage, au terme de deux années de discussions et de débats ouverts qui ont passé par trois phases de consultation.

Le résultat a été l'approbation du Code 2015 — la solution la plus complète, équitable et transparente adoptée à ce jour pour éradiquer le dopage — les changements apportés à quatre Standards internationaux (SI) connexes et l'adoption de la Déclaration de Johannesburg, une déclaration formelle qui exprime l'engagement renouvelé des gouvernements et du Mouvement sportif à l'égard d'un ensemble de règles visant à protéger les droits des sportifs propres.

Le Code mondial antidopage

Tout au long du processus de révision du Code 2015, l'AMA a adopté une approche collaborative afin de s'assurer que le document qui en découle appartienne à tout le monde et soit un instrument à l'image de la communauté mondiale.

En outre, l'AMA a créé la plateforme en ligne WADACONnect afin que tous les partenaires puissent soumettre leurs commentaires facilement et efficacement.

Si toute personne intéressée par le Code était invitée à soumettre ses commentaires, ce sont principalement les intervenants de la communauté antidopage et des milieux sportif, gouvernemental, juridique, médical,

(suite à la page 08)

scientifique et universitaire qui se sont prononcés. Des quelque 3 986 changements soumis, plus de 2 000 ont été retenus.

Par souci de transparence, l'AMA a créé www.wada2013.org, un site Web consacré à la Conférence.

Les débats ont été diffusés sur le site et toute la documentation a été mise à disposition en ligne. Toutes les versions provisoires finales et les interventions des partenaires au cours de chaque phase de consultation ont été mises en ligne à la fin de chaque séance, y compris le projet final du Code mondial antidopage 2015, approuvé et ratifié par le Conseil de fondation de l'AMA le dernier jour de la Conférence.

Des séances consacrées à la révision du Code, deux étaient réservées au Mouvement sportif et deux aux pouvoirs publics. Les délégués à ces séances ont pu faire entendre leur voix lors d'interventions de trois minutes.

Parmi les intervenants du Mouvement sportif figuraient des athlètes et des représentants du CIO, du CIP, des FI, des CNO, de l'INAS (Association internationale des sports pour athlètes ayant une déficience intellectuelle), de la Fédération des Jeux du Commonwealth, du Tribunal arbitral du sport (TAS) et des laboratoires.

Du côté des autorités publiques, ce sont des sportifs, des ministres, des hauts fonctionnaires, des ONAD et des ORAD des quatre coins du monde qui ont pris la parole.

Les intervenants ont réitéré leur appui ferme aux principes du Code révisé, plus particulièrement en réclamant :

- Un durcissement des sanctions et une certaine souplesse selon la gravité des violations ;
- Une importance accrue accordée à l'évaluation des risques et aux contrôles « intelligents » ;
- Que toutes les organisations antidopage mettent en œuvre le Code et les Standards révisés de façon responsable et efficace ;
- Que l'AMA conserve son rôle indépendant dans la lutte contre le dopage dans le sport.

Plusieurs sportifs ont livré des témoignages personnels et touchants et ont formulé leurs recommandations en vue de protéger le sport propre.

Cydonie Mothersill, cinq fois olympienne et membre du Comité des sportifs de l'AMA, a évoqué l'importance de l'éducation et de la sensibilisation en antidopage.

« Les sportifs doivent connaître leurs droits et leurs responsabilités, mais les autres acteurs du milieu — entraîneurs, gérants et agents — doivent également être conscientisés », a déclaré Cydonie Mothersill. « Avec le Code 2015, ces derniers pourront aussi être tenus responsables, ce qui est d'après moi une étape importante pour garder le sport propre. »

LA 4^E CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DOPAGE DANS LE SPORT A RASSEMBLÉ :

- ▶ Des athlètes
- ▶ Des ministres des Sports
- ▶ Des hauts fonctionnaires gouvernementaux
- ▶ Des comités nationaux olympiques (CNO)
- ▶ Des fédérations sportives internationales (FI)
- ▶ Des organisations intergouvernementales
- ▶ Le Comité international olympique (CIO)
- ▶ Le Comité international paralympique (CIP)
- ▶ Les organisations nationales antidopage (ONAD)
- ▶ Les organisations régionales antidopage (ORAD)

« Nous, nations du monde, devons créer un environnement qui permettra aux générations futures d'affirmer que l'honnêteté, l'intégrité, l'honneur, la vertu et la sincérité ont prévalu sur les terrains de jeu de notre époque, et de conclure que ces valeurs doivent continuer de prévaloir. »

- Fikile Mbalula, Ministre des Sports et des Loisirs, Afrique du Sud

« Les sportifs doivent connaître leurs droits et leurs responsabilités, mais les autres acteurs du milieu — entraîneurs, gérants et agents — doivent également être conscientisés. Avec le Code 2015, ces derniers pourront aussi être tenus responsables, ce qui est d'après moi une étape importante pour garder le sport propre. »

- Cydonie Mothersill, cinq fois olympienne et membre du Comité des sportifs de l'AMA

Parmi les autres intervenants — qui ont unanimement revendiqué un durcissement des sanctions dans la lutte contre le dopage — figuraient la championne olympique en natation, Kirsty Coventry, le champion du monde de skeleton et membre du Conseil de fondation de l'AMA, Adam Pengilly, la médaillée d'or olympique et membre du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA, Beckie Scott, l'ancien capitaine de l'équipe nationale de rugby d'Argentine, Felipe Contepomi, le quintuple paralympien, Todd Nicholson, et le triple olympien et membre du Comité des sportifs de l'AMA et du Conseil de la FINA, Matt Dunn (voir l'entretien avec Matt Dunn à la page 25).

Plusieurs sportifs, dont Beckie Scott, se sont prononcés en faveur de sanctions plus sévères comme moyen de dissuasion au dopage. Membre du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA, et de la Commission des athlètes du CIO, Beckie Scott voit le Code mondial antidopage 2015 et les Standards internationaux comme « des outils puissants qui favoriseront un sport plus propre, plus équitable, un sport dont l'essence même sera empreinte d'intégrité et de respect. Et, plus que tout, c'est ce que les athlètes réclament. »

Révision et adoption de quatre Standards internationaux

Parallèlement aux deuxième et troisième phases de consultation pour la révision du Code, l'AMA a également tenu des phases de consultation pour la révision de quatre Standards internationaux (SI) en vue d'harmoniser les règles antidopage à l'échelle mondiale.

Au cours de la Conférence mondiale de 2013, des versions provisoires des SI ont été présentées lors des sessions distinctes. Les Standards révisés publiés sur le site Web de la conférence ont ensuite été adoptés par le Comité exécutif de l'AMA.

Les SI qui soutiennent le Code 2015 sont les suivants : Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT), Standard international pour la protection des renseignements personnels (SIPRP), Standard international pour les laboratoires (SIL) et Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE). Ce dernier reflète l'accent sur les enquêtes antidopage, désormais mis de l'avant dans le Code.

À l'instar du nouveau Code, les Standards internationaux entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Évolution dans un paysage en rapide mutation

Pour réaliser l'ampleur des progrès réalisés dans la lutte contre le dopage et avec le Code, il est important de se rappeler qu'il n'a pas toujours existé un seul et unique ensemble de règles couvrant tous les sports et tous les pays.

L'harmonisation générale observée aujourd'hui découle des avancées importantes en antidopage. On s'attend désormais à ce que certaines normes soient respectées et à ce que des critères de qualité soient satisfaits afin que la lutte contre le dopage soit à la hauteur des attentes exprimées.

La première version du Code a été ratifiée en mars 2003, il y a plus de 10 ans, et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

En 2006, l'AMA a enclenché un processus de consultation collaboratif en trois phases, désormais bien connu, pour la révision pratique et l'amendement des dispositions du Code. Suite à la publication de nombreuses versions provisoires, le Code révisé a été adopté par le Conseil de fondation de l'AMA et avalisé par les délégués de la troisième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, tenue à Madrid le 17 novembre 2007. Le Code révisé est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

(suite à la page 10)

« Nous devons aider les sportifs propres à échapper autant que possible à tout fardeau supplémentaire. Pour ce faire, nous devons partager des informations avec les organisations antidopage, donner priorité à la bonne technologie pour tous les sportifs qui fournissent des informations sur leur localisation, et prévoir des sanctions rigoureuses pour ceux qui trichent, qu'il s'agisse d'athlètes ou de membres de leur entourage. »

- Claudia Bokel, Médaillée d'argent olympique et championne du monde d'escrime ; Membre du CIO, présidente de la Commission des athlètes du CIO

De même que les versions de 2004 et de 2009 abordaient les problèmes de l'époque, le Code de 2015 répond aux défis actuels tout en fournissant des solutions fortes, simples et justes qui unissent tous les membres de la communauté antidopage dans leur vision de s'attaquer au fléau du dopage et de protéger les droits des sportifs propres.

Rôle de l'AMA dans la mise en œuvre et l'application du Code

En vue de l'entrée en vigueur du Code et des Standards internationaux prévue au début de 2015, l'AMA s'affaira surtout cette année à aider les organisations antidopage (OAD) afin qu'elles adaptent leurs règles pour que celles-ci reflètent correctement les changements qui s'annoncent.

En outre, l'AMA produit actuellement des documents visant à ce que les athlètes, le personnel d'encadrement, les OAD, les gouvernements, le TAS, les laboratoires accrédités et les médias soient tous informés des changements en cours et de ce que les nouvelles règles signifient pour eux.

Règles modèles

Dans le cadre de son rôle de guide, l'AMA a préparé des règles modèles qui seront publiées tout au long de l'année 2014. Elles couvrent tous les secteurs liés aux changements apportés au Code, et aideront les signataires à rédiger et à modifier leurs règles en conformité avec le Code révisé.

Guide pour les sportifs

Les athlètes sont au cœur du Code 2015. Pour les aider à interpréter correctement ce document important et à comprendre ce qu'il signifie pour eux, l'AMA produit de nombreux documents ciblés. Un Guide du Code pour les sportifs, spécifiquement adapté à leurs besoins, sera disponible sous forme de ressource en ligne et de brochure imprimée, et se concentrera sur les principaux secteurs d'importance.

Documents techniques et protocoles

Pour soutenir les OAD dans le processus de mise en œuvre, l'AMA produit des documents techniques et des protocoles qui abordent les changements spécifiques apportés au Code.

Exemples :

- Document technique pour les analyses spécifiques par sport (TDSSA) – il représente un pas en direction d'une approche des contrôles et des analyses plus spécifiques en fonction de chaque sport. L'AMA collabore avec les Fédérations internationales (FI) et d'autres organisations antidopage (OAD) pour établir les niveaux minimaux d'analyse recommandés dans les sports et disciplines pour certaines substances et méthodes interdites.
- Protocoles sur le partage de renseignements et les enquêtes – initialement publiés en 2011 (*Lignes directrices pour la coordination des enquêtes et le partage d'informations et de preuves antidopage*), ces protocoles font l'objet d'une révision afin de fournir aux gouvernements des conseils actualisés sur les changements qui doivent être apportés à leurs règles et règlements. En outre, ce document comprend des détails pratiques sur le partage de renseignements entre les OAD ainsi qu'entre les OAD et les forces de l'ordre.

Lignes directrices

- Outre les règles modèles, l'AMA fournira aux OAD une série de lignes directrices pour les aider à mettre en œuvre les modifications apportées au SIAUT, au SIL, au SICE et au processus de gestion des résultats. Parmi elles figureront des lignes directrices connexes concernant le prélèvement des échantillons.
- Les lignes directrices pour le SICE soutiendront l'élaboration et la mise en œuvre de plans de répartition des contrôles plus efficaces et encouragera, du même chef, une approche plus intelligente des contrôles. //

« Notre capacité à recourir à la science et à la médecine comme outils pour promouvoir et protéger la santé des sportifs continue de s'accroître. L'implication de l'industrie privée, des organismes de réglementation de santé publique et des forces de l'ordre dans un rôle consultatif porte ses fruits. Le département Science de l'AMA doit être félicité pour son approche innovante de ce qui, il n'y a pas si longtemps, était considéré comme un problème insurmontable. »

- Michael K. Gottlieb, Membre du Conseil de fondation de l'AMA représentant les Amériques (au nom du gouvernement américain)

RÉVISION DU CODE 2015

3

phases de
consultation

18

mois de
consultation

150

Mises à jour mensuelles
aux partenaires

314

soumissions
individuelles

3 986

commentaires
soumis

2 000+

changements
apportés

2012 PHASES DE CONSULTATION

2013 PHASES DE CONSULTATION

JAN FÉV MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPT OCT NOV DÉC

1^{re} phase de consultation
sur le Code
28 nov 2011 – 15 mars 2012

2^e phase de consultation
sur le Code
1^{er} juin – 10 oct

3^e phase de consultation
sur le Code
1^{er} déc – 1^{er} mars

1^{re} phase de consultation
sur les SI
(SIC, SIAUT, SIPRP et SIL)
1^{er} juin – 10 oct

2^e phase de consultation
sur les SI
1^{er} déc – 1^{er} mars

3^e phase de consultation sur le Code
1^{er} déc 2012 – 1^{er} mars 2013

2^e phase de consultation sur les SI
1^{er} déc 2012 – 1^{er} mars 2013

« La lutte contre le dopage est une question cruciale qui touche les sports de tous niveaux. Nous pouvons tous aider les athlètes du monde entier à faire des choix éclairés et sains. En leur nom, j'encourage les partenaires du milieu sportif à offrir à tous leurs sportifs des activités de sensibilisation et d'éducation, de même que des informations accessibles. »

- Todd Nicholson, Président du Conseil des athlètes du Comité international paralympique

Un ensemble de règles robustes et équitables

Le Code révisé comporte plus de 2 000 changements, qui favorisent tous une approche antidopage axée sur la qualité et un accent renouvelé sur la protection des droits des sportifs propres.

Ces modifications s'articulent autour de sept thèmes principaux :

Sanctions

- Les sportifs ont réclamé des suspensions prolongées dans les cas de dopage intentionnel et des sanctions plus souples dans les cas de dopage non intentionnel et par inadvertance. Le message des athlètes est clair : des sanctions plus longues — ayant pour effet de priver le sportif de participer à des Jeux olympiques — auront un plus grand effet dissuasif.
- En cas de présence, d'usage ou de possession d'une substance non spécifiée, la période de suspension prévue est désormais de quatre ans, sauf si le sportif peut établir que la violation n'était pas intentionnelle (le terme « intentionnel » suppose qu'un sportif sait que son geste constitue une violation d'une règle antidopage ou que ce sportif pose ce geste en sachant qu'il pourrait contrevenir aux règles antidopage).
- Un sportif qui établit l'absence de faute significative pour un résultat d'analyse anormal impliquant une « substance spécifiée » ou un produit contaminé se verra imposer des sanctions variant de la simple réprimande à une suspension de deux ans.
- La période durant laquelle un sportif peut cumuler trois contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation passe de 18 à 12 mois.

Droits de l'homme

- Les partenaires ont réclamé que les principes de proportionnalité et des droits de l'homme soient explicitement stipulés dans le Code.

- L'infraction à une règle antidopage ne pourra pas être diffusée publiquement après une audience — comme le prévoit le Code 2009 — mais plutôt après le rendu de la décision finale d'appel.

- Dans les causes impliquant des mineurs ou des athlètes de niveaux autres que national et international, l'obligation de rendre la décision publique ne s'appliquera pas. Un sportif mineur ne sera pas tenu d'établir la manière dont la substance interdite a pénétré dans son organisme pour établir l'absence de faute significative.

Enquêtes

- Les contrôles à eux seuls ne suffiront pas pour attraper les tricheurs; désormais, les méthodes non analytiques constituent un complément essentiel aux programmes traditionnels de contrôle.
- La proposition de renforcer le rôle des enquêtes antidopage — ainsi que la collaboration à ces enquêtes des gouvernements et de l'ensemble des partenaires — a fait consensus.
- L'adoption de règles, de réglementations et de lois appropriées par les pouvoirs publics favorisera le partage de renseignements entre les OAD.
- Les rôles et responsabilités des FI, des CNO, des sportifs et de leur personnel d'encadrement ont été étendus et comprennent désormais une collaboration accrue avec les OAD qui réalisent des enquêtes sur les violations des règles antidopage.
- La période de prescription passe de huit à dix ans, au vu d'événements récents ayant démontré qu'il fallait parfois beaucoup plus de temps pour mettre au jour les machinations sophistiquées de dopage.

Personnel d'encadrement du sportif

- La lutte contre le dopage ne peut pas être limitée aux seuls sportifs, mais doit inclure l'entraîneur, le médecin et ceux qui ont une certaine « influence » sur les sportifs.
- Des cas récents de dopage ont mis en lumière le rôle que peut jouer le personnel d'encadrement.
- Le Code révisé fait porter la responsabilité à ce personnel et dote les autorités antidopage de nouvelles règles à ce chapitre.
- Désormais, les FI et les OAD devront systématiquement réaliser des enquêtes sur tout personnel d'encadrement qui a) est impliqué dans un cas de violation d'une règle antidopage commise par un mineur, ou b) apporte son assistance à plus d'un sportif ayant violé une règle antidopage.
- « L'association interdite » traite des rapports entre un sportif et le personnel d'encadrement qui a commis une violation des règles antidopage, qu'il s'agisse de possession, d'administration ou de trafic d'une substance interdite, ou d'une autre violation identifiée dans le Code.

Contrôles et analyse des échantillons

- Le Code met de l'avant la nécessité pour les OAD de réaliser des analyses et des contrôles intelligents, conformes et efficaces.
- L'approche antidopage est plus personnalisée en fonction des sports.
- L'identification de certaines substances et méthodes interdites dans les sports et disciplines présentant le plus de risques d'abus améliorera l'efficacité des programmes antidopage.

- Les OAD doivent utiliser ces documents pour évaluer les risques dans le cadre de leur plan de répartition des contrôles.

Équilibre des responsabilités des FI et des ONAD

- Vu le rôle essentiel des FI et des ONAD dans la lutte contre le dopage, il importe de préciser leurs responsabilités et d'en assurer une répartition équilibrée.
- Les changements confirment le rôle de ces entités en matière de gestion et de reconnaissance des AUT.

Un Code plus clair

- Le Code simplifié soutient les efforts de l'AMA de se concentrer sur les sportifs et s'assure que ceux-ci interprètent et comprennent correctement le document phare.
- Les signataires sont également pris en compte dans cet effort visant à trouver un juste équilibre entre les priorités concurrentes d'un Code plus détaillé et harmonisé, mais aussi plus concis et moins technique. //



Déclaration de Johannesburg

Adoptée par la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
Johannesburg, Afrique du Sud, 15 novembre 2013

Préoccupée par la menace persistante que représente le dopage dans le sport, en totale contradiction avec l'esprit sportif et au détriment de la santé des sportifs;

Soulignant la nécessité de protéger tous les sportifs propres, de préserver l'intégrité des compétitions sportives et de garantir des conditions de concurrence égales entre tous les acteurs;

Appréciant avec gratitude le soutien donné et le rôle actif joué par le Mouvement olympique et le Mouvement sportif, les gouvernements et les autres partenaires dans la lutte contre le dopage dans le sport;

Perturbée de voir que non seulement des sportifs, mais aussi leur entourage, y compris des agents, des entraîneurs, des membres du personnel médical et scientifique ainsi que d'autres professionnels continuent à être impliqués dans des activités de dopage;

Alarmée du rôle accru joué par le crime organisé dans le dopage dans le sport;

Attristée par le recours à un large éventail de médicaments, de médicaments contrefaits et de substances illicites pour des usages non thérapeutiques, en particulier de la part des sportifs et des jeunes;

Soulignant la nécessité d'encourager davantage d'enquêtes portant sur les pratiques de dopage à titre de complément à des programmes de contrôles efficaces;

Insistant sur le fait que le partage d'informations entre le Mouvement olympique, le Mouvement sportif et les gouvernements, y compris les organisations nationales antidopage, est absolument nécessaire pour accroître l'efficacité de la lutte contre le dopage dans le sport;

« Un des principes de l'AMA est de disposer d'un ensemble harmonisé de règles pour les athlètes et les organisations sportives dans toutes les juridictions. Le fait d'avoir un seul jeu de règles permet de créer un environnement juste et équitable pour tous les sportifs, dans tous les sports et tous les pays. Cependant, cela n'est efficace que si tous les partenaires mettent en œuvre ces règles de manière uniforme. »

- Dr Bob McCormack, Comité national olympique canadien



Soulignant la nécessité de renforcer et d'intensifier les efforts complémentaires et conjoints du Mouvement olympique et du Mouvement sportif, des organisations nationales antidopage, des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans la lutte contre le dopage dans le sport;

Convaincue que de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires de coopération doivent être mobilisés pour veiller à ce que de nouvelles recherches scientifiques renforcent la lutte contre le dopage dans le sport;

Insistant sur le fait que tous les sportifs et leur entourage dans tous les pays et dans tous les sports reçoivent l'éducation antidopage nécessaire, avec un partage clair des responsabilités entre les partenaires;

Réaffirmant que l'adoption, la mise en œuvre et la révision du Code mondial antidopage sont des étapes essentielles d'une lutte efficace contre le dopage dans le sport;

Reconnaissant que le Code mondial antidopage s'est avéré être un instrument efficace pour lutter contre le dopage dans le sport;

Saluant les 176 pays qui ont ratifié la Convention de l'UNESCO contre le dopage dans le sport au 1^{er} octobre 2013 et encourageant tous les autres pays à la ratifier;

Escomptant une conformité efficace avec la Convention de l'UNESCO et le Code mondial antidopage par le biais de lois et de règles exécutoires ainsi que par une supervision efficace de la qualité des programmes;

Exprimant sa profonde gratitude au gouvernement et au peuple d'Afrique du Sud pour avoir accueilli cette Conférence.

(suite à la page 16)

« Nous ne serons jamais en mesure de prévoir tous les scénarios, mais nous pouvons entreprendre tous les efforts dans ce sens maintenant et dans les révisions futures. En tant qu'ancien athlète, j'espère que tous les partenaires seront en mesure d'appliquer pleinement le nouveau Code de l'AMA pour protéger tous les sportifs propres et leur offrir la chance de se mesurer à leurs concurrents sur un terrain de jeu équitable. »

- **Matt Dunn**, Ancien nageur olympique, nage libre et quatre nages;
Membre du Comité des sportifs de l'AMA et du Conseil de la FINA

la Conférence mondiale

À propos de la révision et de l'amendement du Code mondial antidopage

1. *Relève avec satisfaction* l'approbation par le Conseil de fondation de l'AMA du Code mondial antidopage révisé (Code 2015), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015, à l'issue d'un vaste processus de consultation ouvert et transparent.

À propos de l'Agence mondiale antidopage

2. *Salue* l'AMA pour son leadership remarquable, efficace et novateur dans la lutte contre le dopage;
3. *Confirme* son soutien plein et entier à l'AMA en tant que chef de file indépendant de la lutte contre le dopage;
4. *Exhorte* au rehaussement des normes de conformité des programmes antidopage et à leur supervision, plus qualitative que quantitative;
5. *Souscrit* à l'engagement réitéré du Mouvement olympique et des gouvernements de fournir un financement égal (50 % chacun) au budget annuel approuvé de l'AMA et souligne la nécessité de chercher et de dégager des ressources additionnelles.

À propos de la participation des organisations nationales et régionales antidopage

6. *Demande* aux organisations nationales et régionales antidopage de mettre en œuvre et de respecter intégralement le Code 2015.

À propos de la participation des gouvernements

7. *Demande* que les gouvernements mettent en place des mesures législatives, règlements et procédures efficaces et exécutoires;
8. *Soutient* l'engagement des gouvernements à développer des pratiques et des politiques pour renforcer la coopération, y compris la coopération intergouvernementale et le partage d'informations, en particulier avec le Mouvement olympique et avec le Mouvement sportif;

« Reconnaissant le dopage comme un problème « social », nous tenons à saluer le fait que le nouveau Code se concentre plus que jamais sur l'éducation et la prévention. Nous partageons tous l'importance d'une éducation basée sur les valeurs et savons qu'en inculquant de bonnes valeurs aux jeunes, nous parvenons à un sport exempt de dopage. »

- Hidenori Suzuki, Président de l'Agence antidopage du Japon (JADA)



CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DOPAGE DANS LE SPORT

9. *Encourage* les gouvernements des pays dépourvus d'organisation nationale antidopage à établir de telles instances ou à adhérer à une organisation régionale antidopage en coopération avec leur Comité national olympique.

À propos de la participation du Mouvement olympique et du Mouvement sportif

10. *Demande* que le Comité international olympique, le Comité international paralympique, les Fédérations sportives internationales, les Comités nationaux olympiques, les Comités nationaux paralympiques et les organisations responsables de grandes manifestations sportives mettent en œuvre et respectent intégralement le Code 2015;
11. *Souligne* la nécessité d'une collaboration plus étroite à tous les niveaux entre le Mouvement olympique et le Mouvement sportif d'une part, et les gouvernements et toutes les autres parties concernées d'autre part.

À propos de la participation future des signataires et des autres partenaires intéressés

12. *Insiste* sur la nécessité pour tous les partenaires d'intensifier, de toute urgence, les mesures de lutte contre le dopage, de mobiliser les ressources requises à cet effet et d'aider à fournir à l'AMA un financement adéquat.

DÉCLARATION

La Conférence mondiale de Johannesburg sur le dopage dans le sport réaffirme que l'objectif ultime de la lutte contre le dopage dans le sport est de protéger tous les sportifs propres et que tous les partenaires sont appelés à investir toutes les ressources requises et à s'engager dans la réalisation de cet objectif en intensifiant leur combat.

« Je crois fermement que les sportifs doivent s'impliquer. Ils doivent faire entendre leur voix, poser des questions et montrer qu'ils s'intéressent aux questions qui les affectent si profondément. »

- **Beckie Scott**, Médaillée d'or olympique en ski de fond, Membre du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA, présidente du Comité des sportifs de l'AMA, Membre du CIO et de la Commission des athlètes du CIO

ALPHA : Une approche novatrice de l'apprentissage antidopage électronique

Jusqu'à tout récemment, l'éducation antidopage aux athlètes d'élite était essentiellement offerte dans le cadre de programmes de sensibilisation lors de grandes manifestations sportives, proposant ainsi un apprentissage ponctuel. Or, la recherche jumelée à une vaste expérience en antidopage prouvent désormais que l'information à elle seule ne contribue pas à prévenir le dopage.

L'AMA a donc tiré parti de ses acquis et a créé le *Programme d'apprentissage pour les sportifs sur la santé et l'antidopage* (ALPHA). L'outil a été lancé officiellement en mars au Symposium de l'AMA pour les organisations antidopage.

ALPHA propose une toute nouvelle approche en éducation antidopage qui évalue la manière dont les attitudes d'un sportif influent sur ses intentions de se doper ou non, et ultimement peuvent prédire ses comportements.

En outre, ALPHA mise sur des solutions positives pour régler les problèmes liés au dopage.

« Plutôt que de dire aux athlètes 'Ne faites pas ceci, ne faites pas cela', conseils qui peuvent être perçus comme des reproches, ALPHA leur propose des solutions constructives », explique Rob Koehler, directeur Éducation et Programme de développement à l'AMA. « Nous voulons que les sportifs sachent que plusieurs options et outils s'offrent à eux. Aucune solution n'implique le dopage et toutes prennent en compte le besoin des sportifs de performer et de réussir. »

En chantier depuis près de deux ans, ALPHA a été conçu à partir des travaux de psychologues, de spécialistes des sciences comportementales et de la prévention, de technologues de l'éducation et d'experts en apprentissage en ligne. Il présente, en outre, des témoignages vidéo des membres du Comité des sportifs de l'AMA.

L'équipe a également su tirer parti des commentaires des sportifs recueillis lors de groupes de discussions pour développer et améliorer le programme.

Outil de pointe facile à mettre en place et à gérer par les OAD, le programme est actuellement disponible en anglais et sera offert en français et en espagnol plus tard cette année. Des versions en d'autres langues seront créées en fonction des besoins des partenaires.

Éducation antidopage et solutions « propres »

ALPHA est composé de huit modules que l'apprenant peut compléter en deux heures — dans l'idéal en plusieurs étapes — et sauvegarder d'une visite à l'autre afin de mesurer ses progrès.

Parmi les composantes clés d'évaluation de l'efficacité d'ALPHA, on retrouve des mesures des attitudes à l'égard du dopage et de la rétention de l'information — au moyen de pré-tests et de post-tests. En outre, le questionnaire « À propos de vous » permet de mesurer le niveau d'empathie du sportif. Ce dernier peut soumettre ses réponses une seule fois et celles qui concernent les attitudes et l'empathie demeurent anonymes.

Le sportif doit obtenir une note d'au moins 80 % pour recevoir sa certification ALPHA, tout en ayant la possibilité de reprendre les modules si ses résultats sont insatisfaisants.

« Plutôt que de dire aux athlètes 'Ne faites pas ceci, ne faites pas cela', conseils qui peuvent être perçus comme des reproches, ALPHA leur propose des solutions constructives. »



ALPHA

MODE D'EMPLOI

Survol

- 8 modules
- Questionnaire sur les attitudes (pré-tests et post-tests)
- Temps de réalisation : 2 heures

Modules

- Processus de contrôle du dopage
- Informations sur la localisation
- Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)
- Gestion des résultats
- Raisons médicales de dire non au dopage
- Raisons éthiques de dire non au dopage
- Conseils pour pratiquer un sport propre
- Faire face à la pression

Composantes de chacun des modules

- Consignes
- Problème ou situation
- Didacticiel
- Ressources additionnelles
- Bibliothèque en ligne de l'AMA
- Défi de raisonnement
- Solution

Le serment*

*Je suis un athlète qui a le droit de pratiquer un sport sans dopage. Je respecterai ce droit en concourant dans l'esprit sportif et le respect de mes adversaires, de mon sport et de toutes les personnes associées à mon activité sportive. Je fais le serment de jouer **Franç Jeu** et je **DIS NON! AU DOPAGE**.*

*Signature du sportif optionnelle

Les six premiers modules portent sur les responsabilités et les droits des sportifs en vertu du Code mondial antidopage, plus particulièrement le contrôle du dopage, les informations sur la localisation, les processus d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et de gestion des résultats, et enfin les raisons éthiques et médicales de dire non au dopage. Les septième et huitième modules proposent à l'apprenant des conseils pour pratiquer son sport dans un environnement sans dopage et pour résister aux pressions de se doper.

Chaque module s'amorce sur un scénario de motivation où deux athlètes discutent d'une question sur le dopage. À l'étape suivante, un didacticiel présente, en bleu, les principaux termes liés à l'antidopage ainsi qu'une définition qui s'affiche lorsque l'on passe le curseur sur chacun des termes.

À la fin de chaque module, les deux athlètes discutent des solutions proposées, des outils et des options disponibles pour rester « propres » et ne jamais céder au dopage par ignorance ou naïveté.

Enfin, les sportifs peuvent signer le « Serment *Franç Jeu* » — qui apparaît au début et à la fin du programme — pour témoigner de leur engagement à l'égard du sport propre.

Témoignages de pairs

ALPHA présente également une série de témoignages vidéo livrés par des athlètes d'élite. Leurs messages pourront guider les athlètes, notamment sur l'importance de la patience et le rôle de l'échec dans la vie d'un sportif.

Les échecs font partie du jeu et Andréanne Morin, membre du Comité des sportifs de l'AMA, en sait quelque chose. Il lui a fallu huit ans et trois participations olympiques pour remporter l'argent en aviron.

Les hauts et les bas, entrecoupés de rudes périodes d'entraînement et de mauvaises performances, font partie de la réalité du sport.

(suite à la page 20)

« Dès qu'il croit en la légitimité d'un processus, le sportif est plus enclin à l'accepter. Exposez-lui les fondements qui sous-tendent le processus de contrôle du dopage et il fera instantanément le lien. »

« Vous devez toujours croire que vous aurez à nouveau du succès. Il s'agit d'avoir confiance en ce que vous faites », explique Pedro Yang, joueur de badminton olympique et membre de la Commission des athlètes du CIO. Nous échouons tous un jour ou l'autre, mais ces revers nous apprennent à devenir de meilleurs athlètes. »

Légitimité et acceptation

ALPHA reconnaît également le lien entre la légitimité et l'acceptation des règles par les sportifs.

Léa Cléret, responsable, Éducation à l'AMA, explique : « Dès qu'il croit en la légitimité d'un processus, le sportif est plus enclin à l'accepter. Exposez-lui les fondements qui sous-tendent le processus de contrôle du dopage et il fera instantanément le lien. »

À ce titre, le jeu de cartes « Défi de raisonnement » d'ALPHA permet aux sportifs de valider le raisonnement sous-jacent au sport propre. On leur demande de mélanger le paquet, de cliquer sur une carte et de la glisser sur la partie manquante d'un énoncé hypothétique de type « Si...alors... » en lien avec le dopage.

Combinaisons gagnantes : Entraîneurs Franc Jeu, Défi Franc Jeu, Quiz Franc Jeu et ALPHA

ALPHA est la toute dernière initiative qui s'ajoute à la kyrielle d'outils d'apprentissage en ligne créés par l'AMA, dont *Entraîneurs Franc Jeu*, *Défi Franc Jeu* et *Quiz Franc Jeu*.

Pour renforcer les mesures efficaces de sensibilisation et d'éducation antidopage déjà en place, on propose de combiner les outils. Par exemple, d'utiliser le Quiz Franc Jeu pour les jeunes avec le Défi Franc Jeu (pour les 13 à 17 ans) ou encore le Quiz Franc Jeu avec ALPHA (pour les 18 ans et plus).

Rob Koehler expose le plan qui suit :

1. L'équipe de sensibilisation de l'AMA présente ses activités dans le cadre de grandes manifestations sportives;
2. Les sportifs s'inscrivent et prennent part au Quiz Franc Jeu, puis fournissent leur adresse courriel;
3. Peu de temps après, ces mêmes athlètes reçoivent une notification par courriel les invitant à prendre part au programme ALPHA;
4. Les sportifs s'inscrivent au programme, le complètent et obtiennent leur certification;
5. Six mois après la fin du programme, le sportif — de passage au centre de sensibilisation de l'AMA lors d'un autre événement sportif — est soumis à une session de stimulation. Un double mandat est ainsi rempli : la sensibilisation et la collecte d'informations.

« ALPHA positionne le sportif au cœur de son propre univers », conclut Léa Cléret. « L'outil l'informe sur des faits essentiels liés aux processus antidopage, lui propose des moyens pour gérer les situations à risque et lui fournit les outils nécessaires pour progresser et pratiquer son sport dans un environnement sans dopage. » //



// Symposium de l'AMA pour les OAD

Un nombre record de participants abordent une nouvelle ère pour la lutte contre le dopage

Plus de 340 experts de la lutte contre le dopage des quatre coins du monde se sont réunis les 25 et 26 mars à Lausanne (Suisse), dans le cadre de la dixième édition du Symposium annuel de l'AMA pour les organisations antidopage (OAD).

Des représentants de tous types d'OAD — en particulier de fédérations internationales (FI), d'organisations nationales antidopage (ONAD), d'organisations régionales antidopage (ORAD) et d'organismes de grandes manifestations sportives — ont discuté de stratégie antidopage ainsi que de la mise en œuvre et de

l'application du Code mondial antidopage et des Standards internationaux 2015 à ce symposium articulé autour du thème : « Une nouvelle ère pour la lutte contre le dopage ». Les sessions ont inclus des séances plénières, des présentations, des tables rondes et des groupes de discussion.

(suite à la page 22)



« La popularité de ce symposium ne cesse de croître d'année en année », a déclaré avec enthousiasme Frédéric Donzé, directeur du bureau régional européen de l'AMA et des relations avec les FI. « Un tel engouement reflète non seulement le caractère unique de ce rendez-vous annuel, mais aussi l'intérêt et la volonté manifestes des administrateurs antidopage d'échanger, de partager leur expertise et leurs expériences et de renforcer la collaboration entre leurs organisations respectives dans un objectif commun de protéger les sportifs propres. À nouveau cette année, le symposium s'est avéré une excellente tribune qui a permis aux OAD de réfléchir à des stratégies futures et de reconnaître la nécessité pour la communauté antidopage d'explorer de nouvelles pistes de collaboration mutuelles efficaces »

« La protection des sportifs propres est au cœur de toutes les activités de la communauté antidopage. »

- Sir Craig Reedie, président de l'AMA

Les participants ont été accueillis par le président de l'AMA, Sir Craig Reedie, et le directeur général de l'Agence, David Howman, qui leur ont présenté — dans le cadre d'un discours inaugural et d'une présentation — la situation globale actuelle de la lutte contre le dopage.

Au cours de ce rassemblement de deux jours, les participants se sont penchés sur les priorités et les développements récents dans l'environnement

antidopage global, en insistant notamment sur l'amélioration continue des pratiques. Ils ont en particulier discuté de moyens d'optimiser leur mise en œuvre du Code et des Standards 2015 et leur application future de ces documents.

Une large part du symposium a consisté en divers échanges de conseils pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies antidopage complémentaires aux outils actuels, à commencer par la collecte de renseignements et les enquêtes, ainsi que les prochaines étapes de développement du Passeport biologique de l'Athlète et l'élaboration de nouveaux outils d'éducation.

En parallèle du symposium, le Comité des sportifs de l'AMA a tenu sa première réunion de l'année et n'a pas manqué de participer activement à une partie des débats. Les participants au symposium ont eu l'occasion d'échanger avec la présidente du Comité des sportifs, Beckie Scott, et l'un des membres du Comité, Felipe Contepomi, qui ont tous deux partagé leur expérience et leur vision de la lutte contre le dopage.

« La protection des sportifs propres est au cœur de toutes les activités de la communauté antidopage », a déclaré le président de l'AMA, Sir Craig Reedie.

« Les interventions de ces ambassadeurs du sport pendant les deux jours du symposium ont grandement bénéficié aux délégués. Leur apport continu nous aidera tous à mener plus efficacement nos activités visant à protéger l'intégrité du sport. »

Le prochain Symposium de l'AMA pour les OAD se tiendra les 24 et 25 mars 2015 à Lausanne. //

Photo : Les membres du Comité des sportifs de l'AMA réunis à Lausanne





// PBA

Le module stéroïdien : pour un Passeport biologique de l'Athlète plus robuste

Le Dr Alan Vernec, directeur médical de l'AMA, fait le point sur les avantages du module stéroïdien depuis son intégration au Passeport biologique de l'Athlète en début d'année.

Contexte

Le profilage longitudinal des variables biologiques du sportif (ou biomarqueurs du dopage) est une méthode qui existait avant la fondation de l'AMA. Bien que les assises des modules hématologique et stéroïdien aient été établies il y a plusieurs années, c'est n'est qu'au lendemain des Jeux olympiques d'hiver de Turin, en 2006, que l'AMA a reconnu le besoin de créer un cadre scientifique et juridique rigoureux pour la réalisation des analyses longitudinales. Avec la participation des fédérations internationales, l'AMA a donc formé en 2009 le groupe d'experts à l'origine de la publication des premières Lignes directrices opérationnelles pour le Passeport biologique de l'Athlète (PBA). Cette première version des Lignes directrices ne comprenait que le module hématologique.

Module hématologique

Aujourd'hui, plus de 40 organisations antidopage se servent du module hématologique du Passeport biologique de l'Athlète, et les effets de cet outil commencent à être palpables dans la communauté sportive. On a constaté une hausse de 240 % des cas de dopage sanguin depuis le lancement du PBA, plus de 300 sportifs ayant été punis de sanctions de 2008 à 2013. Ce bilan témoigne de l'amélioration notable des méthodes de lutte contre le dopage.

(suite à la page 24)

 **40+**
Module hématologique

240 %  
Cas de dopage sanguin

2008-2013 **300+**   **Athlètes sanctionnés**

Le Module permet d'analyser les variables stéroïdiennes compilées sur une période donnée au moyen d'analyses d'urine traditionnelles. Le profil longitudinal est ensuite analysé afin de déceler les tendances ou les profils atypiques.

Lancement du module stéroïdien

Le succès toujours croissant du module hématologique a motivé l'AMA à lancer un nouveau module visant la détection des stéroïdes exogènes : le module stéroïdien. Lancé au début de l'année, cet outil d'évaluation des profils stéroïdiens suit les mêmes principes et processus de base établis dans les Lignes directrices pour le PBA.

Fonctionnement du module

Tout comme son équivalent hématologique (sanguin), le module stéroïdien est fondé sur un principe selon lequel les échantillons prélevés au fil du temps révéleront les valeurs physiologiques normales du sportif, c'est-à-dire celles qui ne sont pas altérées par le dopage. Essentiellement, le Module permet d'analyser les variables stéroïdiennes compilées sur une période donnée au moyen d'analyses d'urine traditionnelles. Le profil longitudinal est ensuite analysé afin de déceler les tendances ou les profils atypiques.

Le principe du PBA est d'utiliser les valeurs du sportif et non les valeurs de la population générale comme point de comparaison lors de l'évaluation. Chez la plupart des gens, le rapport testostérone/épitestostérone (T/É) est de l'ordre de 1:1, mais ce rapport peut varier. Si l'analyse révélait un rapport T/É supérieur à 4:1, le laboratoire réaliserait une analyse antidopage par spectrométrie de masse de rapport isotopique (SMRI) afin de détecter la présence de stéroïdes exogènes (provenant de l'extérieur de l'organisme). Lorsque les valeurs du sportif sont comparées à celles de la population générale, seules des valeurs élevées justifient une analyse par SMRI. Or, l'approche de comparaison des valeurs intra-individuelles permet de déterminer s'il est pertinent ou non de réaliser ce type d'analyse. L'évaluation est donc mieux ciblée, plus efficace et, ultimement, moins coûteuse. Les laboratoires entrent ensuite les données, puis le modèle adaptatif (algorithme utilisé par le PBA dans ADAMS) analyse les données. Si ces dernières révèlent des profils atypiques, selon les valeurs de référence du sportif, le laboratoire sera notifié de réaliser une analyse par SMRI.

Avantages

Cette approche plus personnalisée permet d'éviter les analyses par SMRI chez les sportifs dont le rapport T/É est naturellement élevé, ce qui réduit le gaspillage et les coûts. Quant aux sportifs dont le rapport T/É est anormalement faible, ils ne sont plus à l'abri. Comme les autres, ils seront scrutés à la loupe par les responsables antidopage.

La différence entre le module stéroïdien et le module hématologique est que le premier ne doit pas nécessairement être adopté par les OAD. Les activités du module stéroïdien reposent sur l'analyse d'échantillons d'urine déjà prélevés. Aucune autre analyse ou tâche administrative ne s'impose. Le coût est donc le même que celui des analyses traditionnelles. Toutefois, il arrive que le résultat de l'analyse par SMRI soit négatif même si le profil est atypique. Dans ce cas, d'autres évaluations devront être réalisées par des experts de l'OAD ou de l'unité de gestion du Passeport biologique de l'Athlète (UGPBA) associée à un laboratoire de l'AMA.

Les deux modules du PBA doivent se compléter et être intégrés au programme antidopage général des OAD. Le PBA permet à la communauté antidopage d'identifier et de cibler les sportifs qui devront être soumis à des analyses spécifiques en interprétant les données efficacement et en temps opportun. Par ailleurs, il peut être utilisé pour poursuivre les contrevenants aux règles antidopage en vertu du Code.

Le fonctionnement efficace du PBA, soit les modules stéroïdien et hématologique, repose sur l'utilisation du Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS), qui a été adopté par la plupart des OAD. Le lancement du module stéroïdien permettra aux organisations de renforcer leurs programmes grâce à l'utilisation simple et automatisée des données déjà recueillies sur les échantillons d'urine. Le Module est une méthode stratégique de lutte contre le dopage dans le sport qui sera un moyen de dissuasion efficace pour la communauté antidopage. //

// Profil de sportif

Matthew Dunn : Objectif Réussite

Franc Jeu s'est entretenu avec l'Australien Matthew Dunn, olympien s'étant distingué aux épreuves de nage libre et de quatre nages, pour parler de sa vie de sportif d'élite et du rôle qu'il joue dans la promotion du sport propre à titre de membre du Conseil de la Fédération internationale de natation amateur (FINA) et du Comité des sportifs de l'AMA.

Matthew Dunn a grandi à Leeton, petite bourgade de l'État de la Nouvelle-Galles-du-Sud emblématique de la passion des Australiens pour le sport. Le samedi, le dimanche et même les jours de semaine, il n'est pas rare de voir les enfants de Leeton participer à trois ou quatre compétitions sportives distinctes.

Jeune, Matt n'était pas différent des autres, sauf qu'il était atteint d'asthme chronique.

Se conformant aux conseils de son médecin, Matt ajoute la natation à ses activités sportives pour accroître son volume et sa capacité pulmonaires.

La piscine intérieure chauffée la plus proche étant à près de 50 km de son domicile, Matt doit se lever à 5 h pour se rendre à son entraînement de natation. En route vers la piscine, alors que ses parents discutaient, il se rendormait souvent sur la banquette arrière.

Les efforts de Matt portent leurs fruits puisqu'il acquiert graduellement puissance et vitesse. À l'âge de 10 ans, il a déjà remporté plusieurs compétitions scolaires. Ses parents l'encouragent alors à abandonner les autres sports pour se concentrer sur la natation.

L'enfant souffreteux grandissait rapidement et semblait en bonne voie de devenir l'homme de fer de la natation australienne.

Quand avez-vous pris connaissance du dopage dans le sport?

Je suppose que j'ai appris l'existence du dopage à l'époque où je m'entraînais à l'Institut des sports australien, à Canberra, et que j'ai commencé à me qualifier pour des compétitions ouvertes. Le Comité olympique australien et la Commission australienne



L'Australien Matthew Dunn au 400 m quatre nages individuel. Championnats du monde de natation en bassin de 25 m. Hong Kong. 1999. Photo : Reuters.

des sports étaient très proactifs en matière d'éducation antidopage. Nous pouvions compter sur un réseau très solide pour nous appuyer. Les médecins, les physiologistes et les entraîneurs étaient eux aussi très compétents dans le domaine.

Avez-vous déjà subi des pressions à vous doper de la part de votre équipe?

Jamais au cours de ma carrière je n'ai subi de telles pressions. Ni par une personne en particulier ni par mon équipe.

(suite à la page 26)

« Le Code n'aura aucune incidence si les gouvernements et les fédérations du monde ne l'appliquent pas pleinement. En revanche, s'ils l'appliquent rigoureusement, s'ils disposent d'un financement adéquat et s'ils reçoivent l'appui nécessaire, le Code sera un outil très efficace qui aura bientôt des effets mesurables. »

Pensez-vous que les athlètes qui pratiquent d'autres sports subissent de telles pressions?

Assurément. L'exemple le plus récent qui me vient en tête est celui de l'affaire Lance Armstrong et des pressions à se doper qui ont été exercées sur les cyclistes. En discutant avec certains membres du Comité des sportifs de l'AMA sur la pression subie par les athlètes de la part de leur équipe, j'ai compris que le phénomène était plus courant dans certains sports. Il se peut que certains nageurs aient subi de telles pressions, mais pas moi.

Malgré les grandes choses que vous avez réalisées au cours de votre carrière de sportif d'élite, vous avez sans doute vécu des frustrations ou eu des doutes. Quels conseils donneriez-vous aux jeunes sportifs qui amorcent leur carrière d'élite?

Dès que j'ai eu un doute, je me suis fixé des objectifs. Je me penchais alors sur mes buts et sur ma préparation pour déterminer ce que je devais accomplir et dans quel délai.

Vers la fin de ma carrière, j'avais une confiance en moi et des capacités qu'on n'acquiert qu'au terme de nombreuses années d'entraînement, mais cela ne m'a pas empêché de traverser de mauvaises périodes.

Pendant ces épisodes difficiles, j'essayais toujours de sortir du cadre de mon entraînement ou de ma préparation pour briser le cercle vicieux. Par exemple, avant les Olympiques, le sportif ne s'accorde aucun écart, ni sur le plan alimentaire ni sur le plan de la conduite. Pour sortir du cercle vicieux, il peut donc se permettre un bon repas au restaurant ou partir en week-end au lieu de se tourmenter à savoir comment il va faire pour se remettre dans la bonne voie.

Parfois, il suffit de prendre un peu de recul, de retrouver son équilibre mental et de cesser de tout analyser à outrance.

Compte tenu du talent athlétique qui ne manque pas dans votre famille, vos fils pourraient un jour devenir sportifs d'élite. Quels conseils leur donneriez-vous?



Matthew Dunn remporte la finale masculine du 400 m quatre nages lors des Championnats panpacifiques de natation. L'événement se tenait le 23 août au Centre aquatique international de Sydney à Homebush Bay. Son chrono était de 4 min et 16,54 secondes. Photo : Reuters/Will Burgess.

Le conseil que je donnerais à mes fils serait d'exiger le meilleur d'eux-mêmes. S'ils arrivent derniers, mais qu'ils ont fait de leur mieux et donné leur maximum, ils pourront être fiers et nous allons les encourager et les soutenir. Par contre, s'ils ne font pas d'efforts, ils perdent leur temps et celui des autres. Bien sûr, il faut aussi avoir du plaisir, surtout au cours des premières années de l'entraînement.

Quelle incidence votre entraînement rigoureux et votre discipline ont-ils eue sur votre vie après le sport?

Cette transition est toujours difficile pour un sportif. Je suis très chanceux, car je n'ai jamais quitté l'université pendant ma carrière, même si, vers la fin, mes déplacements étaient très contraignants. Quand j'ai pris ma retraite, j'avais deux stratégies en tête, un plan A et un plan B. Le plan A était d'acquérir un peu d'expérience sur le marché du travail. Si, en deux ans, je me découvrais une passion pour quelque chose, j'en ferais une carrière. Dans le cas contraire, je retournerais à l'université pour terminer mes études supérieures. Ultimement, c'est ce que j'ai fait. Ces études m'ont donné les bases et les outils nécessaires pour savoir ce que j'avais envie de faire.

Le conseil que je donnerais aux jeunes sportifs serait d'aller chercher ces bases pendant qu'ils sont encore au niveau de la compétition. Cette stratégie m'aurait permis de gagner beaucoup de temps et d'efforts. De plus, j'aurais été plus à l'aise dans ma carrière. Or, la parole ne suffit souvent pas pour convaincre les sportifs du bien-fondé de nos conseils. Ils ont besoin d'interpréter ces conseils à la lumière de leurs propres expériences.

Matthew Dunn :

Triple olympien et quatre fois détenteur du record mondial

1994

Matthew Dunn arrive sur la scène mondiale aux Jeux du Commonwealth, à Victoria (Canada), où il l'emporte sur Curtis Myden au 400 m quatre nages individuel et établit le nouveau record des Jeux. Il remporte aussi la médaille d'or au 200 m quatre nages individuel et au 4 x 200 m relais nage libre.

1996

Représentant son pays aux deuxièmes des trois Jeux olympiques consécutifs auxquels il participera, Matt fracasse le record australien au 200 m et au 400 m quatre nages individuel, finissant quatrième dans les deux finales.

1997

Matt remporte sept médailles d'or et cinq médailles d'argent. De plus, il brise le record australien au 100 m et au 400 m quatre nages individuel. Plus tard, aux Championnats du monde de natation en bassin de 25 m, Matt remporte l'or au 200 m et au 400 m quatre nages individuel et au 4 x 200 m nage libre.

1998

Avec Michael Klim, Ian Thorpe et Daniel Kowalski, les trois autres membres de l'équipe qu'on surnomme « The Fab Four » (les quatre fantastiques), Matt remporte l'or aux Jeux du Commonwealth à Kuala Lumpur et brise du même coup le record mondial du 4 x 200 m relais nage libre.

2001

Matt se retire de la compétition.

2004–2011:

Après avoir obtenu une maîtrise en commerce de l'Université de Sydney et lancé son entreprise de promotion immobilière, Matt est nommé membre du Comité des sportifs de l'AMA.

2012

Matt est nommé membre du Conseil d'administration de la FINA.

Par conséquent, l'importance des études doit être reconnue dans la culture de chaque sport.

Quel rôle jouez-vous au sein de la FINA et de l'AMA, et pourquoi ce rôle est-il si important à vos yeux?

Mon premier poste a été au conseil de la fédération australienne de natation, Swimming Australia. Par la suite, j'ai eu la chance d'être nommé membre du Comité des athlètes de la FINA et élu membre du Conseil de la FINA. La FINA m'a ensuite nommé membre du Comité des sportifs de l'AMA. En plus d'être une expérience extraordinaire, cette nomination m'a donné l'occasion de redonner à la communauté sportive et peut-être d'exercer mon influence sur le monde du sport.

Vous êtes l'un des sportifs qui ont participé à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, à Johannesburg. Qu'est-ce que les interventions des sportifs ont apporté à la discussion?

Les sportifs présents ont contribué collectivement à l'acceptation et à l'appui du nouveau Code de même qu'au processus général de révision mené par l'AMA. Les éléments les plus importants de cet appui étaient de garantir la protection des sportifs propres et de colmater le plus de failles possible pour

faire obstacle au dopage, réel ou potentiel, y compris chez les membres de l'entourage du sportif. On a vite constaté que presque tous les partenaires partageaient le même point de vue sur la question et que la conférence se déroulerait sous le signe du consensus. Les interventions d'appui des sportifs à la Conférence ont été, si on veut, la cerise sur le gâteau avant l'approbation officielle du nouveau Code.

Selon vous, quelles nouvelles mesures auront l'effet le plus dissuasif sur les sportifs qui songent au dopage?

Le moyen de dissuasion principal est la sanction de quatre ans qui, nous l'espérons, empêchera les tricheurs de participer à des manifestations sportives importantes. Une autre mesure fondamentale est l'imposition de sanctions à l'entourage du sportif, ce qui permettra d'éliminer le dopage systématique et de protéger les athlètes contre ce fléau.

Par contre, il ne faut pas oublier que le Code n'aura aucune incidence si les gouvernements et les fédérations du monde ne l'appliquent pas pleinement. En revanche, s'ils l'appliquent rigoureusement, s'ils disposent d'un financement adéquat et s'ils reçoivent l'appui nécessaire, le Code sera un outil très efficace qui aura bientôt des effets mesurables. //

Antidoping Suisse : Tournée vers l'indépendance et l'excellence

Par Antidoping Suisse

Instituée en fondation de droit privé il y a six ans, Antidoping Suisse (ADCH) a toujours visé l'indépendance et l'excellence dans toutes ses activités. L'arrivée d'ADCH sur la scène antidopage mondiale est le produit d'une longue et fructueuse lutte contre le dopage en Suisse, mission qui a toujours été fondée sur une collaboration étroite entre le Mouvement sportif et les autorités publiques.

Rôle et vision

La vision globale d'ADCH est de permettre aux athlètes de pratiquer leur sport dans un environnement sans dopage. Pour ce faire, ADCH apporte une contribution décisive à la lutte contre le dopage par différents biais, notamment les contrôles antidopage, la diffusion et le partage d'informations, les activités de prévention du dopage, la recherche appliquée et la collaboration sur le plan national et international. ADCH est fière d'offrir aux sportifs ce qu'ils exigent : le droit de pratiquer leur sport de manière équitable, juste, et dans un environnement exempt de dopage. Ce faisant, elle peut également se targuer de préserver la crédibilité du sport dans la perception de la population.

Une approche misant sur l'indépendance

À l'époque de la fondation d'ADCH, on considérait important de conserver un tant soit peu l'indépendance entre les organisations responsables de la lutte contre le dopage en Suisse. ADCH est une fondation indépendante régie par le droit privé suisse, alors que la Chambre disciplinaire est un organe indépendant de Swiss Olympic. Le Laboratoire suisse d'analyse du dopage, pour sa part, est affilié au Centre hospitalier

universitaire Vaudois de Lausanne (CHUV). L'adoption d'une approche indépendante permettait de garantir qu'aucune organisation à elle seule ne s'arrogerait trop de pouvoir ou d'autorité dans la lutte contre le dopage. Ce modèle, considéré comme exemplaire, a été reproduit dans d'autres pays. En outre, depuis 2010, ADCH est certifiée ISO 9001:2008 et entièrement conforme au Code.

ADCH : Données clés

Contrôles et collecte de renseignements : ADCH est responsable de tous les contrôles en compétition et hors compétition des 84 fédérations sportives membres de l'association faîtière, Swiss Olympic. L'année 2013 est celle où le plus grand nombre de contrôles ont été réalisés en Suisse. Un nombre impressionnant de 3 393 tests (2 537 contrôles d'urine et 856 contrôles sanguins) a été atteint grâce à l'intégration de l'unité de gestion du Passeport biologique de l'Athlète (UGPBA) et du centre de renseignements aux structures d'ADCH. Les informations et les données recueillies par ces secteurs sont entrées directement dans le calendrier des contrôles de la fondation, ce qui a permis de réaliser de façon plus ciblée certaines analyses spécifiques, dont le dépistage des agents stimulant de l'érythropoïèse ou

Grandes lignes de l'histoire de la lutte contre le dopage en Suisse

1965

Le cyclisme est le premier sport en Suisse à prendre des mesures contre le dopage.

1990

L'Association faîtière des fédérations sportives suisses, à savoir Swiss Olympic (autrefois connue sous le nom de l'Association suisse du sport (ASS)), édicte un *Statut concernant le dopage* établissant une commission antidopage responsable de la réalisation des contrôles antidopage.

Photos : Antidoping Suisse



des hormones de croissance, plutôt que de se fonder sur des valeurs empiriques. ADCH est fière d'avoir établi un plan de la répartition des contrôles basé sur l'évaluation des risques, adapté à tous les niveaux sportifs et misant sur les contrôles inopinés.

Prévention et information

Au cours des dernières années, ADCH a rompu avec la tradition des documents imprimés pour adopter le numérique, médium prisé par la jeunesse.

Au début de l'année 2012, ADCH était l'une des premières agences du monde à offrir une application mobile pour téléphones intelligents aux sportifs, leur permettant de modifier rapidement et facilement les informations sur leur localisation. Depuis 2008, il est possible de consulter en ligne la liste de tous les médicaments approuvés en Suisse pour voir s'ils contiennent des substances interdites ou dopantes. Depuis 2011, cette liste est également accessible grâce à une application mobile pour téléphones intelligents. À la fin de l'année 2012, l'application a été dotée d'un lecteur-décodeur simple permettant de reconnaître le code à barres sur l'emballage d'un médicament. Chaque année, environ 37 000 demandes sont soumises,

près des deux tiers d'entre elles par l'intermédiaire de l'application mobile. De plus, ADCH a procédé au remaniement complet de son site Internet et a adopté, du même chef, l'approche « mobile-first ». Tous les contenus sont désormais optimisés pour l'accès depuis des appareils mobiles (*Responsive Design*).

Le 1^{er} juillet 2013, lors du cinquième anniversaire d'ADCH, une autre innovation a été lancée : un jeu mobile sur la prévention du dopage, conçu spécialement pour les jeunes : « Born to Run ». Ce jeu pour portable a été développé en collaboration avec les autres ONAD germanophones d'Allemagne et d'Autriche. Cette mesure a permis à ces organisations de réduire considérablement leurs coûts.

Depuis 2010, ADCH présente son propre programme de sensibilisation lors des manifestations de sport populaire. Dans ce contexte, l'objectif est de s'assurer que les sportifs qui ne concourent pas au niveau élite sont pleinement conscients des règles antidopage et du fait que certains médicaments couramment disponibles peuvent contenir des substances interdites. Par sa présence aux manifestations de sport populaire, ADCH vise également à présenter ses canaux d'information aux sportifs.

(suite à la page 30)

2002

La Chambre disciplinaire pour les cas de dopage commence son travail à titre de tribunal de première instance pour tous les cas de dopage.

2008

Fondation d'Antidoping Suisse.

2013

Une nouvelle loi sur le sport entre en vigueur. Cette loi permet, entre autres, la transmission d'informations entre les autorités gouvernementales, dont les douanes, et Antidoping Suisse.

Recherche appliquée et développement

ADCH accorde son appui aux projets novateurs dans le domaine de la recherche appliquée et du développement. Parmi ces projets se trouvent la mise au point de méthodes de détection des modulateurs sélectifs des récepteurs aux androgènes (SARMS) et des facteurs inductibles par l'hypoxie-1 (HIF-1) et le développement de méthodes permettant de déterminer la présence sur une période beaucoup plus longue de l'anabolisant stanozolol. De plus, le projet d'analyse de spots de sang séché sur papier filtre a été poursuivi pour déterminer sa possibilité d'utilisation pour l'analyse de produits dopants. Parallèlement à ces projets, ADCH réalise régulièrement des enquêtes sur le problème du dopage dans le sport auprès de la population, des sportifs et des fédérations sportives. Les résultats de ces sondages servent toujours à vérifier l'efficacité de la stratégie, des processus, de la production d'informations et des mesures de prévention.

Collaboration nationale et internationale

ADCH a toujours misé sur la collaboration avec des organisations partageant les mêmes objectifs à l'échelle nationale et internationale. Pour cette raison, des ententes de collaboration ont été conclues avec de nombreuses fédérations internationales (FI) et organisations nationales antidopage (ONAD). Les partenariats fondés avec les organisations germanophones d'Allemagne et d'Autriche et avec l'Agence antidopage des États-Unis (USADA) méritent également d'être soulignés. Les nombreuses années de collaboration avec USADA ont donné lieu à des projets novateurs en matière de contrôle antidopage « sans papier » et de développement de logiciels pour l'interprétation des profils biologiques des athlètes.

Défis de demain

Le prochain gros défi d'ADCH sera la mise en œuvre de la version révisée du Code mondial antidopage au sein de ses règles. Ce processus posera divers défis, notamment la correspondance entre le libellé de la version révisée du Code et celui du système juridique suisse. La tâche d'ADCH et de l'AMA sera de trouver des solutions pour que l'esprit du Code soit respecté dans sa mise en œuvre.

Un autre défi de taille est la stagnation des finances d'ADCH. À l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les contributions financières des partenaires (l'Office fédéral du sport et Swiss Olympic) augmentent de façon marquée au cours des prochaines années, malgré les nouvelles responsabilités et les nouveaux défis qui accompagneront la mise en œuvre du Code en 2015. //

Valeurs fondamentales d'ADCH

Indépendance : travaille de façon impartiale et objective, sans idées préconçues.

Respect : traite les autres avec le maximum de dignité, d'équité et de confiance.

Fiabilité : ses actions et ses activités sont transparentes, mesurables et compréhensibles.

Responsabilité : s'identifie à son travail, défend ses prestations et ses décisions et prône une culture de constante amélioration.

Innovation : développe et encourage des solutions et des modèles innovants, praticables et applicables.

Esprit d'équipe : encourage une ambiance de travail productive et agréable, vise l'excellence dans son action et reconnaît les bonnes performances.

Quelques données sur ADCH

Budget annuel d'ADCH

4,8 millions de CHF

Nombre d'employés

14 au bureau (11,3 équivalents temps plein), 5 agents de contrôle du dopage (ACD) et agents de prélèvement sanguin (APS) professionnels à temps plein et 35 ACD et APS à temps partiel

Nombre de contrôles réalisés en Suisse en 2013

2 785 (2012 : 2 551) :

- Contrôles d'urine réalisés en 2013 : 2 055 (2012 : 1 752)
- Contrôles sanguins réalisés en 2013 : 730 (2012 : 799)

Contrôles financés par des tiers en 2013

608 (2012 : 589)

Sanctions imposées en 2013

17 (2012 : 14)

Saisies de composés de dopage aux douanes en 2013

environ 300 envois

Trafic sur le site Internet en 2013

123 400 visites

Documents téléchargés à partir du site Internet en 2013

174 000

Interrogations de la base de données sur les médicaments en 2013

37 500

// Entretien

Edwin Moses : Priorité à l'éducation

L'AMA s'est entretenue avec l'Américain Edwin Moses, double médaillé d'or olympique au 400 m haies, suivant sa récente nomination à titre de président du Comité Éducation pour discuter de la lutte contre le dopage et des champs d'intervention qu'il considère les plus fertiles.

Vous avez récemment été nommé président du Comité Éducation de l'AMA. Qu'est-ce que cette nomination signifie pour vous et quels objectifs pensez-vous atteindre au cours des prochains mois et des prochaines années?

Je milite contre le dopage dans le sport depuis les années 1980. Je me suis toujours prononcé haut et fort contre le dopage, du début de ma carrière jusqu'à aujourd'hui. Dans l'immédiat, mon objectif est d'en apprendre plus sur le Comité Éducation, c'est-à-dire de découvrir les principaux enjeux. Ensuite, je compte tabler sur mon expérience et mon point de vue pour cerner les améliorations souhaitables.

D'abord et avant tout, il faut s'informer sur les aspects politiques, savoir reconnaître les principaux acteurs et, surtout, connaître les sujets qui ont été abordés au cours des dernières années.

Quelle est la part de l'éducation dans la sensibilisation des sportifs aux dangers et aux conséquences du dopage?

La part de l'éducation est importante. Elle entre en ligne de compte dans chaque cas impliquant un sportif et une substance qu'il ne connaissait pas. Même dans les pays où des programmes d'éducation ont été mis en place, les sportifs doivent faire preuve d'une plus grande diligence. Les sportifs plaident encore trop souvent l'ignorance. Si ce phénomène se produit encore dans certains grands pays, il se produira assurément là où la sensibilisation n'est pas aussi courante.

En 1989-1990, nous avons lancé des programmes d'éducation en collaboration avec le Comité olympique. Nous croyions alors que l'éducation était le premier moyen de défense contre le dopage et que la

« En 1989–1990, nous avons lancé des programmes d'éducation en collaboration avec le Comité olympique. Nous croyions alors que l'éducation était le premier moyen de défense contre le dopage et que la sensibilisation des sportifs était essentielle. »

sensibilisation des sportifs était essentielle. Or, 25 ans plus tard, je suis étonné de voir que nous nous heurtons encore aux mêmes pierres d'achoppement. Les programmes existent, soit, mais les sportifs ne tirent pas parti de l'information qui est mise à leur disposition. Il faut donc trouver un moyen de leur faire comprendre qu'ils sont responsables de s'informer.

Vous dites que 25 ans après la mise en place des programmes, nous observons encore des lacunes sur le plan de l'éducation. Nos solutions ne sont-elles pas adéquates ou est-ce un problème qui ne peut être résolu?

Les sportifs sont en grande partie responsables du problème. Ceux qui, comme moi, pratiquent un sport comme l'athlétisme, qui ont un revenu considérable, qui sont entourés de physiothérapeutes, de massothérapeutes et d'entraîneurs, et qui ont accès à des appareils électroniques permettant de télécharger instantanément toute l'information disponible, ne peuvent plus plaider l'ignorance. Avant l'ère numérique, la documentation faisait le tour du monde en format papier! Les sportifs doivent être plus responsables parce que la responsabilité objective est l'un des principes fondamentaux du Code.

(suite à la page 32)

Edwin Moses :

Jalons de carrière

1955

Naissance à Dayton dans l'Ohio (États-Unis)

1976

Champion olympique au 400 m haies aux Jeux olympiques de Montréal – record mondial établi à 47,63 secondes

1983

Membre de l'*Athletics Congress* des États-Unis, il supervise activement le programme de contrôle du dopage en compétition

1984

Remporte une deuxième médaille d'or (haies) aux JO de Los Angeles

1987

Remporte sa 122^e victoire consécutive avant d'être battu par son collègue américain Danny Harris

1988

Médaillé de bronze au 400 m haies aux Jeux olympiques de Séoul

1989

En collaboration avec ses collègues membres de l'*Athletics Congress*, il élabore le premier programme important de contrôle du dopage hors compétition

1994

Intronisé au Temple de la renommée de l'athlétisme des États-Unis

2000

Élu président de la *Laureus World Sports Academy*

2012

Nommé président du Conseil de l'Agence antidopage des États-Unis (USADA)

2014

Nommé président du Comité Éducation de l'Agence mondiale antidopage

Pendant ma carrière de sportif, je connaissais les substances que je ne devais pas prendre et ce dont je devais me méfier. En outre, les compléments alimentaires de l'époque n'avaient rien à voir avec ceux d'aujourd'hui. De nos jours, les sportifs ont accès à divers types de compléments, par exemple des compléments transformés et des compléments en vente libre qui renferment des substances interdites, ce qui n'était pas le cas à l'époque.

Est-ce plus difficile pour les sportifs de nos jours en raison du nombre important de compléments alimentaires sur le marché?

À mon avis, les sportifs devraient se contenter de dire « non » plutôt que de chercher à connaître le contenu de chaque complément. Dans le doute, mieux vaut s'abstenir que de plaider l'ignorance.

D'où vous vient cet intérêt pour la lutte contre le dopage? La culture antidopage vous a-t-elle été transmise dès le départ?

Lors des Jeux olympiques de 1976, ici à Montréal, j'ai observé des sportives qui ressemblaient davantage à des hommes qu'à des femmes. La barbe, la moustache, la grosse voix... je n'avais jamais rien vu de tel. L'équipe américaine, particulièrement l'équipe féminine, a été complètement écartée de ces Jeux. Elle n'était pas de taille. C'est à ce moment-là qu'on a compris qu'en prenant certaines substances, on pouvait gagner. Il fallait agir.

J'ai eu de la chance. Je suis le seul homme américain à avoir remporté une médaille d'or dans une épreuve individuelle d'athlétisme à Montréal. De nos jours, il est impensable que les États-Unis ne remportent qu'une seule médaille d'or aux épreuves d'athlétisme. De 1976 au début des années 1980, la situation a évolué : les sportifs ont été de plus en plus nombreux à se doper. Le dopage était devenu un fait notoire. Les sportifs parlaient de ceux qui prenaient des substances et de l'effet qu'elles avaient sur leur performance. Moi, j'ai toujours été contre. Je crois que nous devons nous assurer qu'aucun jeune ne commence à prendre des substances interdites, qu'il s'agisse de stéroïdes anabolisants, d'hormones de croissance ou autre, dans l'espoir de se rendre aux Jeux olympiques ou de faire partie d'une équipe internationale. Pour moi, le dopage c'est tout simplement mal.

Quel a été votre rôle dans l'évolution de la lutte contre le dopage au fil des ans?

Après le scandale Ben Johnson en 1988, un groupe d'au moins six ou sept sportifs pratiquant l'athlétisme aux États-Unis a commencé à élaborer des programmes de contrôle hors compétition. À l'époque, il n'existait



Photo : AMA

qu'un autre programme de ce type dans le monde, en Allemagne, je crois. Quoi qu'il en soit, nous sommes partis de zéro. À titre de sportifs, nous avons obtenu l'autorisation de lancer notre programme au sein d'une organisation appelée *The Athletics Congress*. En 1989 ou en 1990, nous avons élaboré, mis en œuvre, financé et exploité le premier programme de contrôle hors compétition notable. Ce programme a ensuite été adopté par le Comité olympique américain et par 12 autres fédérations. J'étais président du comité qui a créé le programme pour l'athlétisme, ce qui a joué un rôle dans ma nomination à titre de président du comité sur la dépendance, la recherche et l'éducation du Comité olympique américain. En cas de dopage, nous nous chargeons de la recherche, de l'éducation et du contrôle en embauchant les agents de contrôle du dopage et en gérant l'ensemble du processus. Voilà comment ma carrière dans la lutte contre le dopage a commencé.

Pensez-vous que nous avons fait beaucoup de chemin dans la lutte contre le dopage?

Le contexte nous a permis d'entrevoir la nécessité d'une organisation comme l'AMA. Plus précisément, quand j'étais président du comité sur la dépendance, la recherche et l'éducation du Comité olympique américain, nous avions un groupe formé des six fédérations principales (les « Big Six »), de leurs directeurs exécutifs, des membres de leurs comités, de médecins, d'éthiciens et d'intervenants externes. La politique de même que les difficultés liées au marketing et au maintien de l'ordre dans chaque sport étaient les obstacles à surmonter. À l'époque, nous avions déjà soulevé, surtout dans nos discussions avec le docteur Donald Catlin, la nécessité de créer une agence complètement autonome qui ferait le même travail que nous. Ces discussions ont eu lieu pendant la période comprise entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. En 1982–1983, je me rendais dans des laboratoires aux quatre coins de la planète pour ensuite faire part de mes observations au docteur Donike, en Allemagne. Tout au long de ma carrière, je me suis prononcé contre le dopage, ce qui ne m'a pas valu une très bonne cote de popularité puisque beaucoup de sportifs se dopaient!

« Je crois que nous devons nous assurer qu'aucun jeune ne commence à prendre des substances interdites, qu'il s'agisse de stéroïdes anabolisants, d'hormones de croissance ou autre, dans l'espoir de se rendre aux Jeux olympiques ou de faire partie d'une équipe internationale. »

Pensez-vous que de nos jours les sportifs se prononcent plus contre le dopage que dans les années 1970 et 1980?

Je crois qu'il est encore difficile pour les sportifs de se prononcer contre le dopage. Certains sports ont une culture du dopage qu'on ne dénonce qu'en risquant l'exclusion. C'est comme être témoin d'un crime : personne ne veut témoigner et être impliqué. Il est plus facile de se taire, même si on sait très bien ce qui se passe.

Pourquoi y a-t-il encore des sportifs qui optent pour le dopage?

Contrairement à ce que nous croyions au départ, ce n'est pas seulement l'appât du gain qui les motive. En effet, il y a également la gloire. Il suffit d'arriver premier lors de quelques grandes compétitions pour que les commandites affluent, pour accaparer les médias sociaux et développer très rapidement sa propre marque. C'est l'égo du sportif et le mode de vie auquel sa réussite lui donne accès qui le motivent. Les gagnants ont leur propre entourage, ils voyagent et accèdent au rang des célébrités. C'est un peu comme s'ils étaient la vedette de leur propre émission de télé-réalité! Tous ces avantages peuvent être très attirants, surtout lorsqu'on considère que la substance ou la méthode utilisée est sans danger et qu'elle aura un effet décisif sur le résultat de la compétition. À mon avis, la lutte contre le dopage ne vise pas tant la punition des coupables que le maintien de la crédibilité du sport. En l'absence d'incitatifs naturels, il faut parfois protéger les sportifs et le sport lui-même contre ses propres faiblesses.

Le conflit d'intérêts est intrinsèque : les sportifs ont besoin des fédérations, et les fédérations ont besoin des sportifs. L'appât du gain balaiera certains principes éthiques sous le tapis si le groupe n'est pas dirigé par une tête forte ou du moins par quelqu'un qui place l'intégrité du sport au-dessus de la réputation d'un seul sportif ou d'une seule fédération. //

À la une!

Sous la direction du nouveau président de l'UCI, Brian Cookson, le monde du cyclisme a poursuivi sur sa belle lancée en établissant la **Commission indépendante de réforme du cyclisme (CIRC)**. Par suite de l'entente sur le cahier de charge conclue en février entre l'UCI et l'AMA, la Commission a amorcé ses travaux sur les problèmes auxquels le cyclisme a été confronté dans le passé. L'objectif principal de cette commission établie à Lausanne est de recueillir les témoignages de toute personne porteuse d'informations susceptibles de faire avancer l'enquête. Établie depuis cinq mois, la Commission est présidée par le politicien suisse Dick Marty. Les vice-présidents de la Commission sont Ulrich Haas, spécialiste allemand de la lutte contre le dopage, et Peter Nicholson, ancien officier de l'armée australienne et enquêteur des Nations Unies sur les crimes de guerre.



Messrs Marty & Cookson appeal for testimony to help #CIRC's investigation into cycling's past tinyurl.com/p97ua16

World Cup Pilot For Strict New Doping Rules

Tougher tournament regulations will see blood and urine samples kept for 10 years and are being hailed as a "major deterrent".

Hôte actuel de la prestigieuse Coupe du monde de la FIFA et hôte des prochains Jeux olympiques d'été en 2016, le **Brésil** est dans la mire de l'actualité sportive et fait l'objet d'une couverture médiatique généreuse depuis plusieurs mois. Suite à la révocation de l'accréditation du laboratoire de contrôle antidopage LADETEC de Rio de Janeiro, jugé non conforme au Standard international pour les laboratoires (SIL) de l'AMA en août dernier, on a beaucoup insisté sur l'adoption de plans d'intervention concernant le processus de contrôle du dopage à la Coupe du monde. Pour l'occasion, le programme antidopage de l'instance dirigeante de la Fédération internationale de football Association (FIFA) a prévu le transport de tous les échantillons de sang et d'urine prélevés pendant l'événement au laboratoire accrédité par l'AMA à Lausanne, en Suisse. Pour dissiper les craintes, la FIFA a confirmé que les mesures rigoureuses prises en vue de ce tournoi comprendraient la réalisation de plus de 500 contrôles avant et pendant la compétition. Le laboratoire LADETEC devrait emménager dans ses nouvelles installations à la fin du mois de juin. Une fois que l'équipement aura été réinstallé et que le personnel aura repris son poste, le processus de réaccréditation pourra être amorcé.

À la une! jette un regard sur l'actualité antidopage dans le monde du sport. Voici quelques-unes des nouvelles qui ont fait les manchettes et qui ont fait réagir la twittosphère.

Le site de **Sotchi** sur la mer Noire a accaparé l'attention des médias à l'occasion de la XXII^e Olympiade d'hiver en début d'année. Les Jeux olympiques et paralympiques ont tous deux été perçus comme une vraie réussite par les médias du monde entier. Lors de ces Jeux, l'AMA a mandaté ses équipes d'Observateurs indépendants pour surveiller les pratiques antidopage en vigueur et a présenté son programme de sensibilisation aux Villages des athlètes. Dans leurs rapports respectifs, les équipes ont souligné la qualité des approches adoptées dans le cadre des programmes olympiques et paralympiques. Le programme antidopage des Jeux olympiques d'hiver a été décrit comme étant le plus « collaboratif » à ce jour, alors que celui des Jeux paralympiques a été applaudi pour son approche « intelligente » de sélection des sportifs soumis à des contrôles.



WADA: Jamaica's anti-doping programme back in order.

Tout au long de l'année 2014, la **Jamaïque** a fait les manchettes en raison des cas de dopage impliquant notamment trois étoiles de l'athlétisme, Veronica Campbell-Brown, Sherone Simpson et Asafa Powell. La Jamaïque, dont les pratiques antidopage ont été scrutées à la loupe par les médias, a entrepris l'évaluation de son programme de lutte contre le dopage, formé un nouveau Conseil et instauré une nouvelle structure de gouvernance. Par ailleurs, un partenariat a été fondé entre la Commission antidopage de la Jamaïque (JADCO) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) afin de garantir la mise en œuvre de programmes antidopage de grande qualité pour l'avenir.

Presque quinze mois après le **lancement de l'enquête d'ASADA** sur le crime organisé et le dopage dans le sport australien, et à la lumière des nombreux documents et vidéos commentant et spéculant sur son dénouement, l'Agence antidopage d'Australie est sur le point de dévoiler certains cas.



À la une! souhaite citer les sources suivantes dans lesquelles les images ont été puisées : *The Jamaica Gleaner*, *Sky News* et *CBC*

Calendrier des événements

Depuis le début de l'année, l'AMA a participé à une série d'événements aux quatre coins du monde. Depuis les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Sotchi en passant par le Symposium pour les OAD jusqu'aux nombreuses réunions relatives à la mise en œuvre du Code, le calendrier de l'AMA a été bien rempli. Voici un aperçu des activités récentes et à venir.

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
ACTIVITÉS RÉCENTES		
Participation de l'AMA au Séminaire de DDA sur la mise en œuvre du Code	15 – 17 janvier 2014	Vaals, Pays-Bas
Conférence des ORAD	21 – 24 janvier 2014	Koweït, Koweït
Participation de l'AMA au Séminaire de JADA sur la mise en œuvre du Code	27 – 28 janvier 2014	Tokyo, Japon
Jeux olympiques d'hiver de Sotchi 2014 – Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs	7 – 23 février 2014	Sotchi, Russie
Jeux paralympiques d'hiver de Sotchi 2014 – Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs	7 – 17 mars 2014	Sotchi, Russie
Programme de sensibilisation des sportifs aux Jeux d'Amérique du Sud	7 – 18 mars 2014	Santiago, Chili
Réunion des directeurs des laboratoires accrédités par l'AMA	28 – 29 mars 2014	Portugal
Participation de l'AMA au Séminaire de KADA sur la mise en œuvre du Code	5 – 6 avril 2014	Séoul, République de Corée
Participation de l'AMA à la Convention SportAccord	7 – 11 avril 2014	Antalya, Turquie
Participation de l'AMA aux II ^{es} Jeux africains de la Jeunesse	22 – 31 mai 2014	Botswana
Participation de l'AMA à la réunion ministérielle intergouvernementale de la région Asie/Océanie	2 – 3 juin 2014	Jeju, République de Corée
ACTIVITÉS À VENIR		
Participation de l'AMA aux Jeux du Commonwealth – Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs	23 juillet – 3 août 2014	Glasgow, Écosse
Participation de l'AMA aux Jeux olympiques de la Jeunesse 2014	16 – 28 août 2014	Nanjing, Chine
Jeux asiatiques – Programmes des Observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs	19 septembre – 4 octobre 2014	Incheon, République de Corée
Participation de l'AMA au Symposium sur l'AUT	23 – 24 octobre 2014	Paris, France